
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 6 juin 2018 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
M. Luc Ferrandez, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

ABSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
Mme Christine Gosselin, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Benoit Dagenais, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée à la mairesse
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE18 0945

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 6 juin 2018, en y retirant les articles 12.001, 20.009, 20.042, 30.006 et 50.002, et en y ajoutant l'article 30.019.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE18 0946

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 18 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE18 0947

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 21 juin 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE18 0948

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 2 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE18 0949

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 9 mai 2018.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE18 0950

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre pour une période de douze mois, avec une option de prolongation de douze mois supplémentaires, pour la fourniture de pantalons de travail et de bermudas destinés aux pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM);
- 2 - d'accorder à Surprenant et Fils inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16838 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du SIM et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1186135005

CE18 0951

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à 8D Technologies Inc. fournisseur unique, pour l'achat de pièces et de composantes électroniques nécessaires au fonctionnement de 60 nouveaux terminaux du système de vélo en libre-service BIXI, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 110 519,65 \$, taxes incluses, conformément aux offres de service de cette firme en date du 1^{er} février 2018 et du 20 avril 2018;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1184368004

CE18 0952

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, aux mêmes conditions, une prolongation de 12 mois du contrat avec la compagnie Coforce inc. (CM14 0813 et CM17 0753) pour la fourniture d'un service d'entretien ménager au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, soit du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019, pour une somme maximale de 1 076 069 \$, taxes incluses;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1180077001

CE18 0953

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à Hydro Québec pour le déplacement de la ligne aérienne de service en lien avec le projet de la vélorue Saint-André, dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, pour une somme maximale de 285 389,52 \$, taxes incluses, conformément à l'Entente d'évaluation pour travaux majeurs datée du 3 mai 2018;
- 2 - de ratifier l'Entente de réalisation de travaux majeurs intervenue entre Hydro Québec et la directrice de la Direction des infrastructures, signataire de cette entente pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1187231052

CE18 0954

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture d'émulsifiant pour les activités de formation Ansul 3-6% (lot 2);
- 2 - d'accorder à Équipements incendies CMP Mayer, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 149 973,39 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16901 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel ;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois, pour la fourniture d'émulsifiant de classe B, Niagara, 1-3% Angus (lot 1);
- 2 - d'accorder à CSE Incendie et Sécurité inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 521 699,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16901 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service de sécurité incendie de Montréal, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1182645004

CE18 0955

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à ESI Technologies inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2021, le contrat pour l'acquisition des produits NetApp et le renouvellement du contrat de support, aux prix de sa soumission, soit pour un somme maximale de 1 439 524,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 18-16807;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 322 300 \$ au net, en provenance des dépenses contingentes, soit un montant de 162 400 \$ de compétence d'agglomération et un montant de 159 900 \$ de compétence locale, vers le budget de fonctionnement 2018 du Service des technologies de l'information;
- 3 - d'autoriser un ajustement de la base budgétaire du Service des technologies de l'information de 299 400 \$ au net, pour 2019, et un ajustement récurrent de 234 900 \$ en 2020 et les années subséquentes;
- 4 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1187833004

CE18 0956

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré, au Groupe ITES Canada inc., fournisseur unique, pour la fourniture de licences du logiciel ITESMEDIA, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 245 662,48 \$, taxes incluses, conformément à l'offre de service de cette firme en date du 16 mai 2018;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1182968008

CE18 0957

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire Tenaquip limitée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de matériel de travail et d'entreposage pour les ateliers d'entretien des bâtiments du Jardin botanique, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 105 062,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16916 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1185991001

CE18 0958

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, IBM Canada Ltée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de services de reprise après désastre de l'ordinateur central, pour une période de cinq ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 274 646,53 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16587 ;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1187833002

CE18 0959

Vu la résolution CA18 28 140 du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève en date du 7 mai 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder à Roxboro Excavation inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la réalisation des travaux de reconstruction de chaussées, des égouts et de l'aqueduc dans les rues Saint-Joseph, du Moulin et Bord-de-l'Eau, dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 779 367,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public AO 201626;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1187474003

CE18 0960

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 725 853,91 \$, taxes incluses, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Meunier, du boulevard Crémazie à la rue Legendre, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Cojalac inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 399 853,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 338301 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187231045

CE18 0961

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à 9123-4823 Québec inc. (Xsolutions), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'installation de câbles de fibres optiques pour les réseaux de contrôle et procédés à 10 GB de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 275 800,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public AP17020-138374-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1187526011

CE18 0962

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à Gastier M.P. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la modernisation et l'automatisation de l'usine de filtration de Pointe-Claire, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 613 512,90 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10237;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1187696001

CE18 0963

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 210 971,99 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie, de feux de circulation et d'éclairage dans le boulevard Louis-H. Lafontaine (direction nord), de l'avenue Chénier au boulevard Louis-H.-La Fontaine (direction sud), et pour des travaux de voirie dans la rue Boucherville, de la place Curatteau à l'avenue Chénier, dans les arrondissements d'Anjou et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Eurovia Québec construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 855 971,99 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 336501 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1187231044

CE18 0964

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 4 879 134,61 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie à divers endroits de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Meloche, Division de Sintra inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 658 134,61 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 423010 ;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1187231051

CE18 0965

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 748 497,11 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie sur le boulevard Maurice-Duplessis, de la 56^e Avenue au boulevard de la Rivière-des-Prairies, de pistes cyclables à divers endroits et de feux de circulation à l'intersection de la rue Saint-Vallier et du boulevard Rosemont, dans les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve et de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les Entrepreneurs Bucaro inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 522 497,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 258212 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1187231046

CE18 0966

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 623 496,43 \$, taxes incluses, représentant 89,44 % du coût total du contrat, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie et d'éclairage dans la rue Messier, de la rue Hochelaga à la rue Sherbrooke, dans l'arrondissement de Ville-Marie, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder aux Entreprises Claude Chagnon inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 628 527,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 325802 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1187231047

CE18 0967

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 10 507 000 \$, taxes incluses, pour des travaux de conduites d'eau principale et secondaire, de voirie, d'éclairage et de feux de circulation dans le boulevard Lacordaire, de la rue Bourdaloue au boulevard Métropolitain, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Charex inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 9 927 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 307701 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1187231035

CE18 0968

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 3 108 745,51 \$, taxes incluses, représentant 82,81 % du coût total du contrat, pour des travaux d'égout, de conduite d'eau et de voirie dans la rue Drolet, de la rue Guizot à la rue de Liège, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Construction Bau-Val inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 337 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 338201 ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1187231030

CE18 0969

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 238 260,05 \$, taxes incluses, pour les travaux d'installation d'un système de captation des gaz à la source et travaux de mise aux normes aux casernes de pompiers n° 04, n° 33 et n° 46 situées respectivement au 5260, avenue Van-Horne, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce; au 6040, boulevard Monk, dans l'arrondissement du Sud-Ouest et au 4760, avenue Cumberland, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2 - d'accorder à Construction D.L.T. (2014) inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 220 611,16 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5944;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1186342002

CE18 0970

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 409 571,11 \$, taxes incluses, pour la reconstruction du belvédère de la Pointe-aux-Carières au parc-nature du Bois-de-l'Île-Bizard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Manufacturier Sheltec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 340 425,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-6187;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1181701002

CE18 0971

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 766 743,92 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux d'aménagement de surface de l'espace public de la rue du Séminaire- Griffintown Lot - 1A dans le cadre des travaux municipaux requis en vue du redéveloppement du secteur Griffintown, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Les terrassements Multi-Paysages inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 672 743,92 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 400310;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1187669005

CE18 0972

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, 2632-2990 Québec inc. - Les Excavations DDC, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la mise à niveau de la chute d'urgence au lieu d'enfouissement technique de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 159 234,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public SP18006-171246-C;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1187526012

CE18 0973

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 747 337,50 \$, taxes incluses, pour les travaux de rénovation majeure de la caserne de pompiers no 26 (0079) située au 2151, avenue du Mont-Royal Est, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, dans le cadre du contrat accordé à Groupe Geysler inc. (CG17 0092), majorant ainsi le montant total du contrat de 10 245 589,30 \$ à 10 992 926,80 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1187217001

CE18 0974

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 297 276,46 \$, taxes incluses, pour les travaux de réfection du mur de soutènement et travaux divers au Quartier Général du Service de sécurité incendie (0213) situé au 4040, avenue du Parc, dans l'arrondissement de Ville-Marie, dans le cadre du contrat accordé à Construction Déric inc. (CG17 0335), majorant ainsi le montant total du contrat de 3 379 179,81 \$ à 3 676 456,27 \$, taxes incluses ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1185350002

CE18 0975

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 160 827,03 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de mise à niveau des huit moteurs synchrones de relèvement des eaux usées à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, dans le cadre du contrat accordé à Moteurs Électriques Laval Itée (CG16 0304), majorant ainsi le montant total du contrat de 813 747,06 \$ à 974 574,09 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1187526013

CE18 0976

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de résilier pour cause, sans compensation financière, le contrat 321701 accordé à Sade Canada inc. (CG17 0271), pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, de voirie, de réaménagement de piste cyclable, de feux de circulation, d'éclairage incluant des travaux sur le réseau de la Commission des services électriques (CSEM) dans les rues Rachel, Chapleau, Frontenac, Gascon, Bercy et Hogan dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1185249002

CE18 0977

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 853 183,48 \$, taxes incluses, pour réaliser les travaux d'électrification des volets de serres au Jardin botanique de Montréal, dans le cadre du projet de réfection et de mise aux normes du bâtiment administratif, comprenant tous les frais contingents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Les Installations Électriques Pichette inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 775 621,35 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public JA-00101-2;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1186365002

CE18 0978

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre par laquelle Enquêtes Forensik inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville la prestation de services professionnels requis en cyberenquêtes, pour une somme maximale de 302 154,30 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-16598 ;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1187297001

CE18 0979

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 585 740,14 \$, taxes incluses, pour la réalisation d'un avant-projet définitif (APD) pour le réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest (projet Turcot), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder un contrat de services professionnels à Les Services EXP inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, laquelle s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 509 339,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16897;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1181019001

CE18 0980

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 608 326,54 \$, taxes incluses, pour la conception et le suivi de la réalisation du projet d'agrandissement et de rénovation de la bibliothèque L'Octogone située dans l'arrondissement LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;

- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel l'équipe lauréate du concours d'architecture pluridisciplinaire, regroupant les firmes Anne Carrier Architecture, Les Architectes Labonté Marcil et Les services EXP inc. ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 2 332 028,51 \$, taxes incluses, conformément aux documents du Concours (A-O 5297) et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention ;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1187938001

CE18 0981

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense maximale de 122 705,51 \$, taxes incluses, en faveur du Canadien National (CN) dans le cadre du projet de construction d'une passerelle multifonctionnelle sur la rue Sainte-Marguerite, afin de réaliser des plans et devis pour les travaux de construction des murs de soutènement temporaires près du pont ferroviaire, en lien avec les travaux de la nouvelle passerelle;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service des Infrastructures, de la voirie et des transports à signer la lettre d'autorisation budgétaire à cet effet, pour et au nom de la Ville de Montréal;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1188003001

CE18 0982

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver, conformément aux dispositions de la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel la Corporation de l'École Polytechnique de Montréal s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour réaliser un projet de recherche scientifique d'une durée de trois ans sur le suivi expérimental de performance et de surveillance technique des 1200 mètres linéaires de bassins végétalisés de biorétention réalisés en 2017 servant à la gestion des eaux de ruissellement de l'avenue Papineau, et auquel intervient monsieur Musandji Fuamba, directeur de projet, ingénieur et professeur en hydrologie urbaine, pour une somme maximale de 421 563,86 \$, taxes incluses, conformément au devis technique et à son offre de service en date du 20 avril 2018 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction des transports à signer ce projet de convention pour et au nom de la Ville;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1185183001

CE18 0983

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder à AXOR Experts-Conseils inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat de services professionnels en ingénierie pour la préparation d'une étude de faisabilité sur les solutions de remplacement des incinérateurs à foyers multiples de la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, pour une somme maximale de 536 933,25 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-16667;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1187526014

CE18 0984

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le projet d'entente entre la Société d'habitation du Québec et la Ville de Montréal relativement à l'utilisation du formulaire de demande d'aide financière, du fichier de gestion des débours et du fichier de factures, dans le cadre de l'entrée en vigueur du programme de subvention à la réalisation de logements coopératifs et à but non lucratif (nouveau programme) (02-102).

Adopté à l'unanimité.

20.036 1186185001

CE18 0985

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver le projet de règlement, transaction et quittance entre le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et la Ville de Montréal, relatif aux travaux liés à la construction du CUSM sur le site Glen par lequel le CUSM s'engage à payer la somme forfaitaire de 4 234 000 \$, taxes incluses, en capital, intérêts et frais de règlement complet et final de toutes les obligations, sommes et remboursements payables aux termes de la convention;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1184123001

CE18 0986

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet de convention de collaboration et de visibilité entre la Ville de Montréal et la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec) et d'accepter une contribution financière de 13 797 \$, taxes incluses, pour couvrir une partie des frais inhérents à la tenue du Congrès mondial ICLEI 2018;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1187731005

CE18 0987

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 6 898 500 \$, taxes incluses, pour les travaux concernant le projet de réaménagement du corridor de l'échangeur Sherbrooke et des voies de service de l'autoroute 25, entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame, dans le cadre de l'entente entre la Ville et le ministère des Transports du Québec (CG15 0480), majorant ainsi le montant total de l'entente de 20 120 625 \$ à 27 019 125 \$, taxes incluses;
- 2 - d'approuver le projet d'Addenda no 1 entre le Gouvernement du Québec et la Ville de Montréal à cet effet;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1187287003

CE18 0988

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à la Commission scolaire de la Pointe-de-L'Île un immeuble constitué des lots 1 091 618, 1 091 620, 1 091 794 et 1 091 795, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situés du côté ouest de la 3^e Avenue, au nord de la rue De La Gauchetière, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, d'une superficie de 547,66 mètres carrés, pour le prix de 34 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - de céder tous les droits, titres et intérêts que la Ville détient ou pourrait détenir dans le lot 1 091 622 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;

3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1183496009

CE18 0989

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal vend à l'Office municipal d'habitation de Montréal et auquel intervient la Société de transport de Montréal, aux fins de développement de logements sociaux et communautaires et de bureaux (siège social), l'emplacement municipal situé sur le site du métro Rosemont, à l'angle sud-est de la rue Saint-Denis et du boulevard Rosemont, constitué du lot 5 727 998 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, pour la somme de 1 128 761 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et aux conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'autoriser la Ville à signer cet acte de vente conditionnellement à ce que l'organisme démontre qu'il a obtenu une confirmation écrite de l'engagement définitif de la subvention, dans le cadre du Programme AccèsLogis Québec pour la réalisation de son projet;
- 3 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1171027005

CE18 0990

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville loue à la Commission scolaire de Montréal (CSDM), dans le cadre du programme d'étude en horticulture de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal, pour une période de 44 ans, rétroactivement du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2058, des espaces dans le bâtiment principal du Jardin botanique sis au 4101, rue Sherbrooke Est, d'une superficie de 213,7 mètres carrés ainsi que des serres et des terrains au complexe des serres Louis-Dupire, sises au 5655, boulevard Pie-IX, d'une superficie 7 675,3 mètres carrés, pour un loyer total d'environ 12 376 029,84 \$, taxes incluses, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville et la CSDM consentent à résilier l'emphytéose publiée le 12 octobre 2011, au bureau de la publicité des droits de la circonscription de Montréal sous le numéro 18 546 854, et annulent toutes les servitudes créées au terme dudit acte;
- 3 - de retirer du domaine public, à toutes fins que de droit, les lieux loués faisant l'objet du projet de bail;
- 4 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1173778006

CE18 0991

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de ratifier une entente de location par laquelle la Ville de Montréal loue au Club de Gymnastique Artistique Gadbois des locaux d'une superficie de 18 611,86 pieds carrés, situés au 1^{er} étage de l'immeuble sis au 155, avenue Greene, pour la période du 1^{er} avril 2015 au 30 juin 2018, pour un loyer total de 16 656,12 \$, excluant les taxes;
- 2 - d'approuver un projet de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Club de Gymnastique Artistique Gadbois, pour une durée de 2 ans et 10 mois, à compter du 1^{er} juillet 2018, des locaux d'une superficie de 18 611,86 pieds carrés, situés au 1^{er} étage de l'immeuble sis au 155, avenue Greene, à des fins communautaires, moyennant un loyer total de 16 455,90 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de bail;
- 3 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1184069007

CE18 0992

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet de renouvellement de bail par lequel la Ville de Montréal loue au Regroupement Québécois de la Danse, pour une période additionnelle de 5 ans, à compter du 1^{er} juillet 2018, le local numéro 440 situé au 4^e étage de l'immeuble sis au 3680, rue Jeanne-Mance, d'une superficie locative d'environ 2 091,42 pieds carrés, à des fins administratives, moyennant un loyer total de 171 389,26 \$, excluant les taxes, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de renouvellement de bail;
- 2 - d'imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1184069009

CE18 0993

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 48 072,82 \$, au Bureau du taxi de Montréal pour son soutien à la réalisation d'activités de remorquage pour l'année 2017, en provenance du budget de fonctionnement du Service de police de la Ville de Montréal.

2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1172748006

CE18 0994

Il est

RÉSOLU :

1- d'accorder un soutien financier de 168 500 \$ aux organismes ci-après désignés, pour les projets et les montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles - Festivals et événements 2018 :

Programme de soutien à la diversité des expressions culturelles 2018	
Carnaval des couleurs-Black and Blues/ 1 ^{re} édition/ Fondation BBCM	4 000 \$
Carnaval Estival/ 10 ^e édition/ Corporation d'animation des places publiques (CAPP)	6 000 \$
Corps entravé, corps dansant/ 1 ^{re} édition/ Tangente	2 000 \$
Célébration du patrimoine asiatique/ 23 ^e édition/ Festival Accès Asie	9 000 \$
Festilou 2018/ 9 ^e édition/ Festival de contes, il était une fois	1 000 \$
Festival d'expressions artistiques d'ici et d'ailleurs/ 10 ^e édition/ Accueil pour immigrants et réfugiées du sud-ouest (Centre Prisme)	2 000 \$
Festival de l'Inde/ 40 ^e édition/ Alliance québécoise de l'Asie du Sud	3 000 \$
Festival des musiciens du monde/ 1 ^{re} édition/ Constantinople	1 000 \$
Festivals des savoirs partagés/ 10 ^e édition/ ATD Quart monde	1 500 \$
Festival international mizik kreyol de Montréal/5 ^e édition/ Festival international mizik kreyol de Montréal	4 000 \$
Festival international du film Black de Montréal/ 14 ^e édition/ Fondation Fabienne Colas	13 000 \$
Festival Haïti en folie à Montréal/ 12 ^e édition/ Fondation Fabienne Colas	8 000 \$
Festival d'arts urbains, Hi Hop don't you stop/ 13 ^e édition	4 000 \$
Festival international Cubaneando/ 7 ^e édition/ L'île de Cuba/La Isla de Cuba	4 000 \$
Festival international de Tango de Montréal/ 16 ^e édition/ Festival international de Tango de Montréal	1 500 \$
Festival mondial de musique des femmes d'ici et d'ailleurs (FMMF)/ 7 ^e édition/ Festival mondial de musique des femmes d'ici et d'ailleurs	2 500 \$
Festival multiculturel des jeux écossais de Montréal/ 40 ^e édition/ Société Montréalaise des jeux Highlands	10 000 \$
Festival Petite Bourgogne/ 32 ^e édition/ Association des jeunes de la Petite Bourgogne	2 500 \$
Festival Serafad de Montréal 2018/ 25 ^e édition/ Communauté Sépharade Unifiée du Québec	6 000 \$
Festival Ukrainien de Montréal/ 19 ^e édition/ Association culturelle St-Volodymyr de Montréal	4 000 \$
Festival un goût des Caraïbes/ 19 e édition/ Un goût des caraïbes inc	3 000 \$
Fête de la Paix à St-Pierre/ 6 ^e édition/ Revitalisation Saint-Pierre	2 500 \$
Fête interculturelle NDG/ 7 ^e édition/ Bienvenue à NDG	1 000 \$
La fête des familles/ 20 ^e édition/ Maison des familles de Mercier-Est	1 000 \$
Folklories de Montréal/ 15 ^e édition/ Société du patrimoine d'expression du Québec	2 000 \$
Fondation LatinArte/ 10 ^e édition/ Fondation LatinArte	6 000 \$
K_NITE (Festival des couleurs de la Corée)/ 3 ^e édition/ Centre de la langue et de la culture coréenne de Montréal (CLCCM)	1 000 \$
Les journées africaines du centre Africa/ 14 ^e édition/ Carrefour socioculturel du centre afrika	5 000\$
MASSIMADI, Festival des films et des arts LGBT/ 10 ^e édition/ Arc-en-ciel d'Afrique	3 000 \$
Mille et une beauté du gris/ 17 ^e édition/ Forum des citoyens aînés de Montréal	1 000 \$
Mois du Créole à Montréal/ 17 ^e édition/ Comité international pour la promotion du Créole et de l'alphabétisation	3 000 \$
Orientalys/ 8 ^e édition/ Alchimie, Créations et Cultures	17 000 \$
Rendez-vous interculturels 2018/ 12 ^e édition/ Carrefour de ressources en interculturel	3 500 \$
Les saisons russes de Montréal/ 6 ^e édition	1 500 \$
Les samedis interculturels/ 3 ^e édition/ La pépinière-Espace collectif	3 000 \$
Semaine Italienne de Montréal/ 25 ^e édition/ Congrès national des italo-canadiens, région Québec	25 000 \$
Unique et diversifiée : La richesse multiculturelle/ 1 ^{re} édition/ Service des Loisirs St-Pierre	1 000 \$

2- d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1185877004

CE18 0995

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier supplémentaire de 7 500 \$ au Bureau de normalisation du Québec pour l'élaboration d'un projet de norme portant sur l'évaluation de la contamination et les mesures correctives de remise en état des bâtiments résidentiels affectés par la prolifération des moisissures;
- 2 - d'approuver le projet de modification numéro 1 à l'entente de contribution financière entre la Ville et cet organisme et établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser la directrice de la Direction de l'habitation du Service de la mise en valeur du territoire, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.048 1180498002

CE18 0996

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 458 000 \$, aux dix organismes ci-après désignés, pour l'année 2018, pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);

Organisme	Projet	Montant
Dispensaire diététique de Montréal	« Bien se nourrir à bon compte »	25 000 \$
Regroupement des cuisines collectives du Québec	« Montréal en cuisine 2018-2019 »	30 000 \$
L'Association des popotes roulantes de Montréal métropolitain	« Priorité alimentation »	35 000 \$
Resto Plateau	« Un chef social au service de la communauté »	23 000 \$
Regroupement des Magasins-Partage de l'île de Montréal	« Cultiver la solidarité montréalaise à l'égard de la sécurité alimentaire »	150 000 \$
Mission Bon Accueil	« Sécurité alimentaire et saine alimentation »	25 000 \$
Jeunesse au Soleil	« Nourrir l'espoir »	90 000 \$
Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain	« Mobilisation de milieux pour une solidarité alimentaire citoyenne »	35 000 \$
La Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal	« Regroupons nos forces - Phase 2 »	30 000 \$
Répit Providence, Maison Hochelaga-Maisonneuve	« Action pour la nutrition des jeunes et leurs parents »	15 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 187 000 \$, pour l'année 2018, à Moisson Montréal inc., pour la réalisation du projet Optimisation des activités d'approvisionnement et revitalisation de la vie associative, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, dans le cadre de la reconduction à venir de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018);
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.049 1187065001

CE18 0997

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent, pour l'année 2018, à même le budget de fonctionnement, totalisant la somme de 52 400 \$, soit un montant de 24 700 \$ à la Bibliothèque et centre d'informatique Atwater et un montant de 27 700 \$ à la Direction chrétienne « Innovation Jeunes »;
- 2 - d'approuver les deux projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'autoriser le directeur des bibliothèques, au Service de la culture, à signer lesdites conventions pour et au nom de la Ville de Montréal ;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.050 1186936002

CE18 0998

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 10 000 \$ à Coopérative de solidarité Carbone pour réaliser une étude de préféabilité d'un complexe de serres multifonctionnelles coopératives;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.051 1187896004

CE18 0999

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 200 000 \$ à Développement économique Saint-Laurent afin d'appuyer la mise en oeuvre du Centre d'expertise industrielle de Montréal;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.052 1184300002

CE18 1000

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal de prendre en charge la planification, la coordination et la réalisation des travaux pour la modification de l'assignation des voies sur l'avenue du Parc-La Fontaine, entre la rue Cherrier et la rue Rachel Est, conformément à l'article 85, de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1181097006

CE18 1001

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la lettre d'engagement entre le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, relativement au projet de la campagne de communication sur le thème de la Vision zéro, ayant fait l'objet d'une aide financière, pour un montant maximal de 91 313 \$;
- 2 - d'autoriser la réception d'une aide financière d'un montant de 91 313 \$, provenant du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, pour la réalisation du projet issu dudit engagement;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépense équivalent au revenu additionnel correspondant de 91 313 \$ à affecter pour la réalisation dudit engagement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

- 4 - d'autoriser la directrice de la Direction partenaires d'affaires en communication à signer cet engagement pour et au nom de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1182618001

CE18 1002

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce de prendre en charge la planification, la coordination et la réalisation des travaux de construction de trottoirs aux intersections des rues Légaré et Jean-Brillant et de la rue Légaré et l'avenue Lacombe, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1181097007

CE18 1003

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver, conformément au pouvoir délégué dans les résolutions CM15 1107 et CM15 1266, l'évaluation de rendement insatisfaisant du fournisseur Neigexpert ltée, réalisée par l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dans le cadre du contrat de services de remorquage pour les opérations de déneigement de plusieurs arrondissements de la Ville de Montréal - Appel d'offres public 17-16246. Que cette entreprise soit inscrite sur la liste des firmes à rendement insatisfaisant pour une période de deux ans, à compter de ce jour.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1187445001

CE18 1004

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la Ville de Montréal à s'associer à titre de partenaire majeur du 77^e congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra au Palais des congrès de Montréal, du 20 au 22 septembre 2018, ainsi qu'une dépense de 34 492,50 \$, taxes incluses, à cet effet;

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel

Adopté à l'unanimité.

30.005 1184784004

CE18 1005

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 1 327,72 \$ relative au déplacement, du 12 au 14 juin 2018, de madame Suzie Miron, conseillère associée au comité exécutif, afin de participer à la rencontre annuelle de l'Alliance des villes, des Grands Lacs et du Saint-Laurent qui se tiendra à Ajax (Ontario);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1181516001

CE18 1006

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 1 874,56 \$ relative au déplacement, les 6 et 7 juin 2018, de M. Jean-François Parenteau, membre du comité exécutif, responsable des services aux citoyens, de l'approvisionnement, du matériel roulant et des ateliers ainsi que de l'environnement et du développement durable, afin de participer au *Boston International Mayors Climate Summit* qui se tiendra à Boston, Massachusetts (États-Unis);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1181680001

CE18 1007

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - que monsieur Raoul Cyr, CPA, CA, directeur - Comptabilité et informations financières du Service des finances (ci-après le "représentant") soit, et il est par les présentes, autorisé à :

- consulter le dossier de la Ville de Montréal et agir au nom et pour le compte de la Ville de Montréal, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de la Ville de Montréal pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la *Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires*, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de la Ville de Montréal aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de la Ville de Montréal, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de la Ville de Montréal à clicSÉCUR – Entreprises et à « Mon dossier pour les entreprises »;
- consulter le dossier de la Ville de Montréal et agir au nom et pour le compte de la Ville de Montréal, conformément aux conditions d'utilisation de « Mon dossier pour les entreprises »;

2 - que le ministre, soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur la Ville de Montréal et qui sont nécessaires à l'inscription à « Mon dossier pour les entreprises » ou aux fichiers de Revenu Québec.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1180029004

CE18 1008

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver la nomination, à compter du 21 juin 2018 jusqu'à janvier 2019, de monsieur Patrice Langlois, directeur adjoint à la Gestion du territoire de la Ville de Pointe-Claire, à titre de membre du comité technique tel que prévu au Règlement du conseil d'agglomération sur la délégation de l'entretien du réseau principal d'aqueduc et d'égout aux municipalités liées (RCG 05-002), en remplacement de M Daniel Verner.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1185075004

CE18 1009

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le renouvellement, pour une période de trois ans, des mandats de M. Robert Petrelli, de Mme Danielle Thiboutot et de Mme Debbie Chiaro à titre de membres du conseil d'administration de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance;
- 2 - d'approuver la nomination de M. Pierre Bouchard à titre de membre du conseil d'administration de ladite corporation;

- 3 - de désigner M. Robert Petrelli au poste de président du conseil d'administration et Mme Danielle Thiboutot au poste de vice-présidente, de ladite corporation.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1181681001

CE18 1010

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense maximale de 1 755 746 \$, taxes incluses, en remboursement à la Société en commandite immobilière Notre-Dame Ouest (SCINDO), selon le bail conclu avec la Ville de Montréal, pour les travaux d'aménagement d'espaces de bureau, dans le cadre du projet de regroupement des effectifs du 311;
- 2 - d'autoriser une dépense maximale de 1 490 382,06 \$ pour les dépenses incidentes liées au projet qui seront utilisées conformément aux règles de délégation;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1175892001

CE18 1011

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 57 440,48 \$, taxes incluses, en remboursement à la Cité de Dorval du coût des travaux pour le remplacement d'une vanne existante de 450 mm du réseau d'aqueduc principal, située à l'intersection des rues O'Connell et Michel-Jasmin ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1183276001

CE18 1012

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de modification à l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité, entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et la Ville de Montréal, afin de prolonger de sept mois ladite entente et par laquelle le ministre confie à la Ville la gestion d'une enveloppe de 5,25 M\$ pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2018;
- 2 - d'autoriser la réception d'un soutien financier de 5,25 M\$ provenant du MTESS;
- 3 - d'approuver la proposition de répartition budgétaire de l'enveloppe de 5,25 M\$, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - de mandater le Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) pour assurer la coordination, le suivi et la mise en œuvre de ce projet d'entente;
- 5 - d'imputer ce revenu et cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1183220001

CE18 1013

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour l'année 2018 au montant de 4 171 362 \$, équivalent à la contribution de base annuelle supplémentaire de 2 085 681 \$ pour les années 2017 et 2018 en provenance du Fonds de développement des territoires;
- 2 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour l'année 2019 au montant de 2 085 681 \$, équivalent à la contribution de base annuelle supplémentaire en provenance du même Fonds;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses pour l'année 2018 équivalent à la somme additionnelle de 489 999 \$ et, pour l'année 2019, d'un montant qui sera autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), en provenance du même Fonds;
- 4 - d'adopter, en réponse aux modalités de l'Entente 2015-2020 relative au Fonds, des priorités d'intervention et de soutien aux entreprises et aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour les années 2016-2017 et 2017-2018.

Adopté à l'unanimité.

30.015 1180191003

CE18 1014

Vu la résolution CA18 10 228 du conseil d'arrondissement de Montréal-Nord en date du 14 mai 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération:

d'approuver la nomination de Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement et de M. Jean Marc Poirier, conseiller d'arrondissement, district Marie-Clara, à titre de représentants de l'arrondissement au Conseil d'administration de la CDEC de Montréal-Nord.

Adopté à l'unanimité.

30.016 1182577008

CE18 1015

Attendu que les rapports du financement des travaux réalisés dans le cadre du programme de subvention sont conformes;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de confirmer au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec (MTMDET) que la dépense détaillée dans les rapports des projets subventionnés par le programme Véloce II totalise un montant admissible de 8 027 955 \$ afin de recevoir une subvention totale de 2 641 222 \$ du (MTMDET);
- 2 - de créditer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.017 1184560001

CE18 1016

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense supplémentaire de 498,38 \$ relative au déplacement de M. Robert Beaudry, membre du comité exécutif, du 15 au 18 mai 2018, afin de prendre part aux Assises 2018 de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), à Gatineau, en complément au dossier décisionnel 1184310002 (résolution CE18 0761);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.018 1184310004

CE18 1017

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense estimée à 2 277,51 \$ relative au déplacement, du 10 au 12 juin 2018, de monsieur Éric Alan Caldwell, membre du comité exécutif responsable du transport, de l'urbanisme et de l'Office de consultation publique de Montréal, afin de participer à la 2^e édition de Mission Ontario « Croître sans s'étaler » qui se déroulera à travers la région du grand Toronto, en Ontario;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.019 1184302002

CE18 1018

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur les services de collecte (16-049), les ordonnances jointes au dossier décisionnel modifiant les ordonnances sur les services de collecte sur le territoire des 7 arrondissements suivants :

- Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce - ordonnance no 3-3;
- Le Plateau Mont-Royal - ordonnance no 12-3;
- Le Sud-Ouest - ordonnance no 7-2;
- Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - ordonnance no 8-3;
- Outremont - ordonnance no 10-1;
- Verdun - ordonnance no 17-2; et
- Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension - ordonnance no 19-3.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1186717003

CE18 1019

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, présentation et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le code de conduite des employés de la Ville de Montréal (RCG 12-026) » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1183088001

CE18 1020

Vu la résolution CA18 22 0155 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 14 mai 2018;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la reconstruction du poste de district Lionel-Groulx » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1186347010

CE18 1021

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 24 000 000 \$ afin de financer les travaux de modernisation de l'usine Pierrefonds » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1186843001

CE18 1022

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer les travaux des aménagements cyclables » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1184560002

CE18 1023

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles requis dans le cadre de la réalisation de logements sociaux et communautaires » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1180645001

CE18 1024

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 000 000 \$ afin de financer l'acquisition d'immeubles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1187782006

CE18 1025

Vu la résolution CA18 25 0164 du conseil d'arrondissement de Plateau-Mont-Royal en date du 7 mai 2018;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047), relatif à la densité de construction des lots 5 832 052, 5 832 053 et 5 839 177 (5350 à 5400, avenue Henri-Julien).

Adopté à l'unanimité.

40.008 1180691001

CE18 1026

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de nommer « parc de la Malva » le parc situé à l'intersection des rues du Celtis et du Sureau, au nord du boulevard Riverdale et constitué des lots numéros 3 780 738 et 3 780 605 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1184521008

CE18 1027

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'approuver la transaction et quittance entre la Ville et le Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal concernant le règlement d'un grief découlant du paiement de la rétroactivité salariale prévue aux articles 32.02 et 32.04 de la convention collective en vigueur.

Adopté à l'unanimité.

50.001 1187129001

CE18 1028

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver le nouveau contrat de travail à durée indéterminée de M. André Poisson, à titre de directeur général du Bureau du taxi de Montréal, dans la classe salariale FM10, à compter de la signature de la décision des instances;

Adopté à l'unanimité.

50.003 1187785001

CE18 1029

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport annuel d'activités 2017 du Comité Jacques-Viger, conformément à l'article 21 du *Règlement sur le Comité Jacques-Viger* (12-022).

Adopté à l'unanimité.

60.001 1180132002

CE18 1030

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte des états financiers 2017 de BIXI Montréal en vertu de l'article 3.2.3 de l'entente de gestion entre la Ville de Montréal et BIXI Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1184368003

Levée de la séance à 12 h 10

70.001

Les résolutions CE18 0945 à CE18 1030 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville